



Belgisch
Staatsblad

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25079029

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

16-06-2025

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION JOURNAI
Greffe

N° d'entreprise : **0480 667 959**

Nom

(en entier) : **Connexcenter**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Rue Jean Burgers 5, 7850 Enghien**

Objet de l'acte : Démission d'un administrateur - Renouvellement du mandat de commissaire

Il ressort des notules de l'assemblée générale du 30 septembre 2024 que la démission de Monsieur Manuel Vanneste, de résidence choisie à rue Jean Burgers 5, 7850 Enghien, de son mandat d'administrateur a été approuvée avec effet au 30 septembre 2024. Les actionnaires donnent décharge à Monsieur Manuel Vanneste pour l'exercice de son mandat jusqu'au 30 septembre 2024.

Il ressort des décisions unanimes écrites des actionnaires du 30 septembre 2024 que les actionnaires donnent tout pouvoir à Monsieur Jean-Philippe Hay, de résidence choisie à rue Jean Burgers 5, 7850 Enghien, compétent individuellement et avec faculté de substitution, pour rédiger, signer et déposer les formulaires de publication de cette résolution.

Il ressort des décisions unanimes écrites des actionnaires du 6 mai 2025 que le mandat de commissaire aux comptes de la SRL BST Réviseurs d'entreprises, dont le siège social est établi à 1050 Bruxelles, avenue Louise 240/16, est renouvelé pour une durée de trois ans. Cette société a désigné Monsieur Benoit Steinier, réviseur d'entreprise, comme représentant habilité à la représenter et chargé d'exercer le mandat au nom et pour le compte de la SRL BST Réviseurs d'entreprises. Le mandat couvre les comptes annuels pour les années 2022, 2023 et 2024. Le mandat expire après l'assemblée générale des actionnaires qui doit approuver les comptes annuels au 31 décembre 2024.

Il ressort des décisions unanimes écrites des actionnaires du 6 mai 2025 que les actionnaires donnent tout pouvoir à Monsieur Jean-Philippe Hay, de résidence choisie à Rue Jean Burgers 5, 7850 Enghien, compétent individuellement et avec faculté de substitution, pour rédiger, signer et déposer les formulaires de publication de cette résolution.

signé

Jean-Philippe Hay

Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/06/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).